



L'intersyndicale CGT, FSU, SUD et UNSA Culture rencontre le ministre

Alors que la France connaît de grandes difficultés de dialogue social depuis la mise en place de l'actuel gouvernement et qu'elle traverse une crise sociale qui se cristallise autour du projet de réforme des retraites Macron, l'intersyndicale Culture a « occupé » ce jour le Comité Technique Ministériel pour alerter l'autorité politique sur les dérives des réformes en cours au ministère. S'inscrivant dans les mobilisations intersyndicales initiées depuis le 5 décembre, cette « action de dialogue social » a conduit à des débats francs avec le ministre pendant plus de 2h. À la suite du départ du ministre, l'intersyndicale a également quitté les lieux, laissant l'administration face à elle-même.

Une rencontre entre l'intersyndicale et le ministre est prévue début janvier.

L'intersyndicale a par ailleurs invité comme experts des camarades des organisations syndicales CGT et SUD de Radio France, en grève depuis 26 jours, ainsi que des représentants syndicaux de la CGT spectacle, afin qu'ils puissent directement s'adresser à Franck Riester sur des problématiques spécifiques à leurs secteurs et auxquelles ils n'ont à ce jour aucune réponse concrète.

En préambule et au regard de la gestion du droit de grève en administration centrale et dans certains établissements publics, l'intersyndicale a tenu à **rappeler la réglementation du droit de grève.**

Le ministre, qui a mis de côté son discours, s'est employé à répondre à nombre des questions que nous lui avons envoyé la veille. Il s'est par ailleurs engagé à apporter une **réponse écrite** à l'ensemble de ces questions.

Parmi les sujets abordés ce matin, les annonces majeures sont :

Mesures de déconcentration

- La déconcentration au niveau du préfet de l'appellation « Musée de France », du label « Ville et pays d'art et d'histoire » et du label « Maison des illustres ».
- Le maintien au niveau de l'administration centrale des labels artistiques nationaux.

Réorganisations du secrétariat général et des directions métiers

- Aucune réorganisation n'est à ce stade déterminée car la préfiguration de la future direction se poursuit, et l'ensemble des réorganisations seront arbitrées au même moment courant mars.

- Formation professionnelle, documentation et lignes directrices de gestion : le ministre s'est engagé à mettre en place un nouveau cycle de concertations à la rentrée.
- La question de l'organisation de concours sera abordée dans le cadre de la prochaine commission GPRH en janvier 2020.

Services à Compétence Nationale (SCN)

- Sur la proposition de l'intersyndicale, le ministre s'est engagé à organiser en début d'année un groupe de travail sur la définition spécifique du SCN Culture.
- Les projets scientifiques et culturels des SCN seront communiqués aux OS.
- Mobilier national et manufactures : après avoir été alerté par les représentants du personnel sur les actions de privatisation, le ministre a rappelé son attachement à l'excellence de la production des métiers d'art et s'est engagé à contacter Hervé Lemoine, directeur du Mobilier national.

Prime de 500€

Le ministre s'est arc-bouté sur sa position initiale en réaffirmant que seuls les agents les « plus impactés » par le PTM, c'est-à-dire ceux de l'AC, des DRAC et des SCN, en bénéficieraient, contrairement à ce que nous défendons.

Lui a été remise une pétition signée par plusieurs centaines de salariés et d'agents des écoles d'architecture pour le versement de la prime.

Plan stratégique de Radio France

Alors que les salariés entament leur 26^e jour de grève, il a été demandé au ministre d'intervenir dans leur conflit avec la direction, en vain. Par conséquent il a été demandé la nomination d'un médiateur dès janvier.

Retraite des artistes-auteurs

Afin de compenser le déficit structurel de leurs retraites, il est prévu par le gouvernement d'abonder le budget du ministère. Les représentants syndicaux ont rappelé que cette mesure comporte un risque grave pour la pérennité du budget du ministère de la culture comme celui des retraites en question, ce dont est conscient le ministre.

En résumé

L'intersyndicale a pris acte d'avoir été entendue sur certains points mais dénonce en particulier la déconcentration des mesures emblématiques du ministère comme l'appellation « Musée de France » et les labels « Ville et pays d'art et d'histoire » et « Maison des illustres », ainsi que le refus du ministre de verser la prime de 500€ à l'ensemble des agents du ministère. En outre, elle continue de dénoncer les méthodes de l'administration, qui, comme à son habitude, passe en force et démontre son incapacité quotidienne à dialoguer en installant les outils d'un management autoritaire et opaque, notamment à travers les nouvelles règles sur la mobilité.

Il est essentiel que le ministre retrouve une marge de manœuvre sur la conduite et le développement des politiques culturelles et des réseaux nationaux, ainsi que sur les politiques d'emploi et de rémunération !

Dans le cadre de la mobilisation nationale, le préavis de grève intersyndical sera reconduit à l'identique à partir du 1^{er} janvier prochain.

Le prochain temps fort de la mobilisation interprofessionnelle est le jeudi 9 janvier.

D'ici-là, il est nécessaire de maintenir le rapport de force. L'intersyndicale Culture, qui soutient tous les secteurs en lutte sur l'ensemble du territoire, relayera toutes les initiatives Culture dans l'intervalle, et en particulier pour la journée du samedi 28 décembre.